

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l'abonnement desbord'rou
Tout Nivelles pèirou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{tes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).
ON TRAITE A FORFAIT.

Une idée.

Un de nos lecteurs, qui peut se qualifier d'assidu, nous adresse la lettre suivante :

« Nivelles, le 2 juin 1889.

« Messieurs les Rédacteurs,

« J'hésitais à vous donner connaissance de l'idée qui m'est venue en relisant les *Aclo*t déjà parus, que je collectionne soigneusement; mais l'accueil bienveillant que vous faites toujours aux correspondances que l'on vous adresse m'a engagé à vous la soumettre.

« Dans cette lecture amusante et intéressante, les articles qui ont attiré mon attention sont ceux qui ont trait au langage local, tels que Notre Wallon, n° 21; — Quelques Aclo'tismes, n° 22 et 38; — Le Wallon, n° 24; — Les Flaminds (expressions wallonnes), n° 27; — Feuilleton wallon, n° 29; — Les Chiens (foule d'expressions locales), n° 34, 35 et 37 et les nombreux feuilletons et articles écrits si spirituellement par Messieurs les rédacteurs *Stoisy*, *Clipotia* et *Vas-y-Vir*. Il en est de même pour les feuilletons signés *M. du Cour R'naud*, *Djém'adaïe*, *Coubi*, qui ont répondu à votre appel. J'allais oublier *Potia Mousset* pour les correspondances wallonnes justes et bien tapées et *Cache-tchis* pour les expressions sur le chien.

« Les signatures que je viens de rappeler prouvent qu'il y a des Nivellois qui travaillent chez eux notre patois.

« Dans votre numéro 22 du 20 janvier dernier, vous donniez la liste, publiée par votre confrère *Li Spirou*, des œuvres wallonnes qu'a reçues la société liégeoise de littérature wallonne et vous disiez en terminant :

« Voilà ce que l'on fait à Liège; voudrait-on me dire ce que l'on fait ici ? »

« Mieux vaut tard que jamais, a déjà dit *l'Aclo*t, et voici ce que l'on pourrait faire ici :

« La rédaction de *l'Aclo*t a pour elle la publicité, ce qui est beaucoup; ne pourrait-elle pas instituer un concours trimestriel wallon ? Elle seule serait le jury, et à la fin de chaque année, ou après le quatrième concours, elle ferait paraître un recueil dans lequel se trouveraient les pièces primées et une analyse de celles envoyées aux concours, comme cela se pratique dans le pays de Liège.

« Pour les primes et autres récompenses, voici le moyen que je préconise: ouvrir une liste de souscription dans votre journal pour l'œuvre de la littérature wallonne de Nivelles et, avec le produit de cette souscription, récompenser les concurrents méritants, soit en espèces, soit en médailles.

« C'est un essai facile à tenter et qui peut parfaitement réussir; puisque Nivelles n'a pas de société wallonne, *l'Aclo*t peut seul entreprendre cette œuvre et je suis certain qu'en faisant appel en ce sens aux *Aclo*t, ils y répondront tous.

« Je vous prie, Messieurs les Rédacteurs, de recevoir l'assurance de ma parfaite considération et vous demande mille pardons d'avoir abusé de votre temps, si j'ai été une. SOIETTE. »

Loin d'avoir été pour nous une *soi*ette, notre lecteur nous a vivement intéressés et nous le remercions tout d'abord des paroles aimables et encourageantes qu'il nous adresse. Son idée est très ingénieuse et, franchement, elle nous tente; elle donne lieu cependant, de notre part, à des objections dont notre correspon-

dant sera le premier à reconnaître le bien fondé.

Et d'abord, nous reconnaissons volontiers avec lui — et nous nous en applaudissons — que le mouvement littéraire wallon a fait à Nivelles, depuis quelques mois, un bon pas en avant. Mais croit-on que l'heure soit déjà venue d'ouvrir des concours et de récompenser, par des distinctions, les travaux de nos écrivains wallons ? Ne craint-on pas que ces concours ne donnent, au point de vue de la production, des résultats nuls ou insignifiants ? Cette souscription même, que *Soi*ette préconise, a-t-elle beaucoup de chances de succès ? Il ne s'agit pas ici — ne l'oublions point — de l'obole presque obligatoire que des collecteurs dévoués et pressants vont puiser, pour ainsi dire, dans la poche de chacun, mais d'une offrande toute spontanée que les feryents seuls nous enverront et que beaucoup, même parmi les personnes sympathiques à nos projets, ne prendront pas la peine de nous adresser.

Mais ceci n'est que le côté secondaire de la question : ce n'est pas, nous le savons, pour la valeur même de la récompense, que l'on participe à des concours littéraires et peu importe au lauréat qu'on lui décerne une médaille valant cent francs ou un simple diplôme sur parchemin; l'insertion de l'œuvre primée dans une publication wallonne ou dans un recueil spécial serait, pour l'auteur, la plus flatteuse des récompenses et, comme le dit *Soi*ette, l'essai, à ce point de vue, est facile à tenter. Aussi sommes-nous loin de nous refuser à le faire et commencerons-nous par inscrire la rédaction de *l'Aclo*t en tête de la souscription à ouvrir. Mais nous croyons prudent, avant d'aller plus loin, de tâter le terrain, de soumettre l'idée aux amis de *l'Aclo*t et aussi de former un jury. Car il ne peut être question, comme *Soi*ette le propose, de composer exclusivement ce jury de la rédaction de *l'Aclo*t : que celle-ci y soit représentée, nous n'y voyons pas grand mal; mais qu'elle soit seule juge, voilà qui n'est pas possible. Il ne manque pas à Nivelles de personnes à même d'apprécier sainement le mérite d'une poésie, d'une chanson ou d'un récit wallon : nous ferons appel à leur bonne volonté et nous sommes persuadés qu'elles ne nous refuseront pas leur concours.

Quant à *Soi*ette, il nous obligerait en nous communiquant les réflexions que cet article lui aura suggérées : mais il ferait bien, s'il nous écrivait de nouveau, de choisir un pseudonyme moins inexact. STOISY.

Actes officiels.

Un arrêté royal du 29 mai 1889 accorde à l'administration communale de Nivelles un subside de 1.900 francs, à titre de part contributive de l'Etat dans les dépenses, en 1889, de l'école industrielle établie dans cette ville.

Aux amis *Clipotia* et *Stoisy*, de *l'ACLOT*.

L'HAN' TON.

MONOLOGUE BORAIN.

I l'a qui n' saron' gné l' sintie,
E pour mi, c'é l' bielt' dou bon dié;
Li fé dou tort, de n' s'rs' gné l' vie,
Forc' que met' nant, de l' vos vorlié.

As'coulé. Ed' dallés vie n' fe.
E d'pi chét ans ou s' fréquentot;
Nous n' passonn' gné d'jô sans nous vie;
Bié souvint on nous mariot.
Me d'ai comm' wé vous l' dir' tout d' suite:
Malgré tous mé pu bellés airs,
Et malgré mi chét ans d' poursuite,
De n' d'avôé co foc touli l' air.
Infégn', gné pu d' chanc' qu'à morie....!!!

E d'jô d' li dis : Pourmenons-nous,
El' nature ed' viét si d'joie!
C'é l' gar' prétemps! L' air é si doux!
Les arb' ont leu bell' cendrinette,
Le courtis n' sont foc é bouqué;
Le hâs sont comm' de serinettes,
Ira de n'it' tout plan l' bosquet.
Des'pêchez-vous, n' fait' gné l' crudle,
L' dis-je ainsi, fessons é tour;
Pa' c' temps-ci, mi d'ai comm' des étes...
Profitons de l' saison d'amour.

Infégn' vellâ qu'ell' se decide;
El' nuit' venot, i n' fot pu d' bruits;
Pa' d'vint le camps on tourne el' bride:
De qu' mégn' nous cachons le pus p'its
Pour nous ett' pu près l'fung' de l'aute.
Nous nous pourmenonn' à p'bits pas,
Mi, n' piasant qu'à conter mé prates,
Au contrair' soupirant tout bas.
Li l' d'allés comme en' n'innochinte,
Comm' nous fessonn' ed' pl' chét ans.
Tout in suivant nou stroit' piéssinté,
De l' l'esquitois de tims in tims.
Me deux l'év' fout conte es' n'oreille,
De li d' mandôs combi l' m'émot,
E tout purin z' affair's pareilles:
C'est'la pèin' si l' me respondot.

Qu' qui li foutout tant d'imbrouille
Qu'ell' n'avanchot pu qu'in tranchant,
(Ed' vous assure' que c' n'é gné n' couille)
C'é tous le z'han'tons in volant.
Dir' qu' qu'el' ze wiot m'w'in vie
On ne l' sarot gné mesurer;
Pinsot-ell' qu'il avont l'invie
De v' nie doutâ l' desivorer?
Tout d'é co in c'la ungn' su s' tiette;
Et d' cache co s'i d'a pu bas;
El' quee comm' faibe ed' viú mé bras;
Mi, pou l' rassurer dé tue l' bielte,
Pou l' fé r'vient à li d' l'imbrasse,
Mé de pins' qu'el' le fait exprés;
Pu de l' rappell', pu qu'el' s'intasse
Ed' viú s' feblès... Que dire après?...

Infégn' qu'aréz volu que d' faise,
D'attindô l' monint d'pi chét ans;
H'ateurs si d'in s' co binaise,
C' n'é gné mi l' caus' : non, c'é l' prétemps.
C'é l' prétemps avé sé pepettes!...
Es' n'air qui d'a pou ett' pâmé.
Sacré prétemps, avé té biettes!...
E l'han' ton? Dé l' l'ai imbauné.

GUST. JENART.

Boîte du Journal.

A une actote en villegiature. — Merci de l'attention. Ce problème n'a-t-il pas été récemment publié?

La cure fait merveille, paraît-il. Tant mieux et bonne continuation.

A DROITE ET A GAUCHE.

Les Amis de la Concorde ont ouvert, dimanche dernier, la série des concerts d'été.

Une foule élégante s'est rendue au parc de la Dodaine pour écouter cette excellente société, qui a vaillamment soutenu sa bonne réputation.

Les différents morceaux du programme ont été enlevés avec vigueur, sous la direction de M. Bastin, qui a mérité, une fois de plus, de vives félicitations.

Jeudi soir, une foule non moins nombreuse se pressait autour du kiosque de la Grand'Place, sur lequel la même société a fait entendre, selon l'usage, une seconde audition de son concert.

Dimanche dernier, avait lieu le grand concours de pigeons offert aux amateurs, par la société le Pigeon d'or, de notre ville, établie chez M. Adrien Dumonceau, rue de Bruxelles.

Dès la veille, les trains de 1, 1 1/2 et 2 heures nous amenaient 250 à 300 étrangers porteurs de paniers à pigeons.

Le soir, par le train de 5 h. 18, partaient pour Chantilly vingt grands paniers, contenant 649 concurrents qui se sont disputé les 82 prix, d'une valeur de 5,000 francs.

On voit quelle importance ont pris les concours de pigeons, dont nous entretiendrons prochainement nos lecteurs.

Dimanche dernier, toute la garde civique est revenue en ville bayonnette au canon, sauf un seul garde qui avait oublié chez lui cette partie de son équipement. Nous comprendrions cette distraction de la part d'un novice, mais de la part d'un garde qui a été pendant plus de huit ans sergent dans une autre ville, cet oubli est tout à fait impardonnable; aussi, pour la bonne réputation de notre milice citoyenne et de son major, nous signalons à la sévérité de ce dernier ce mauvais soldat qui se rend sans armes au combat.

O logique! Si tu étais un jour chassée du lieu bien caché ou tu loges ce n'est pas dans les rangs de la garde civique nivelloise que tu trouverais un dernier refuge! Deux gardes, entrés l'année dernière comme recrues, se présentent cette année, après une longue ins-

SAQUANTS HISTWÉRES. (1)

In curé invoïout souvint quer des trippes à crédit à in bouchi dé s' parvesse; el compte astout monté haut; el marchand — on l'appellout David — s'avout dit in li-même qu'i n' donn'rout pus r' sans liards.

In dimanche, in d'allant à grand'messe, el curé invoïe co quer des trippes éié i' fait fer l' commission pau sacristain, qu' c'astout in bou' long stindu arrivé despus quéques djous d' Bournivau, dé ius qu'i stout.

Quand i' r'v'it, i' passe pa' l'église; el curé astout in train à préchté su' l' v' Testament: i' parlout du rwé David éié i' répétoit: « Qu'a dit David? Qu'a dit David? »

El sacristain, pinsant qu'on d'a à li, respond:

— Il a dit: pou' d' sous, pou' d' trippes.

— Chitte' dist'i' l' curé.

— N'a ni chitte ni chatte, là vo-n-assiette!

In f'zant l' tour dé s' fabriquer, in maisse vwet dins-n-in coin deux ouvris qui barlaurinrent. I' va d'lée i'eusse:

— Qué f'sez, hon? Dist-i' à iun.

— Djé n' fais r'.

— Eié vous?

(1) Traduction littérale des Contes populaires du pays de Liège, par M. Joseph Kinable. Voir l'Actol des 7 et 14 avril dernier.

truction préparatoire, à l'examen pour être assimilé à la première classe; ils ne satisfont pas à toutes les conditions exigées; non seulement on les buse, mais on les force à rentrer dans le peloton d'instruction avec la faculté de... passer un examen à la fin de l'année pour pouvoir rentrer dans les rangs de la compagnie. On en viendra peut-être à créer un peloton disciplinaire pour ceux qui auront l'audace de se présenter encore à l'examen de première classe. Du train dont on marche, il est permis de le supposer.

Entendu par un abonné de l'Actol:

« L'aut coup dj'astou d'allé pourmèner m' tchi. — Djé v'vè dins-n-in pré twè quatte personnes à l'intour d'in bédot; djé m'approche: c'astout l'bédot qui donnou s' via! »

Nécrologie.

Mardi dernier, ont été célébrées, au milieu d'une foule sympathique, les funérailles de M. Arthur-Léopold-Louis-Ghislain TAMIGNEAUX, décédé le 1^{er} de ce mois.

Le défunt, fils de M. Léopold Tamigneaux, a succombé aux atteintes d'un mal cruel qui l'emporte à l'âge de 49 ans.

Nous présentons à la famille nos plus sincères compliments de condoléances.

FÊTES ET CONCERTS.

Programme des concerts qui seront donnés aujourd'hui dimanche 9 juin, à 5 heures 1/2 du soir, au kiosque du parc de la Dodaine et le jeudi 13 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au kiosque de la Grand'Place, par la société d'Harmonie, sous la direction de M. V. Declercq.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Marche du diable, extraite de l'opéra « Le Diable sur terre ». SUPPÉ.
2. Feest-ouverture LEUTNER.
3. Les Ondines, valse DAUDENARD.
4. Danse macabre SAINT-SAËNS.

DEUXIÈME PARTIE.

1. Marche indienne de l'opéra « L'Africaine ». MEYERBEER.
2. Le Moulin de la Forêt noire, idylle
a.) Au bord du ruisseau. — b.) Le Moulin EILENBERG.
3. Fête à bord, fantaisie descriptive HEYMANS.
4. L'Infernal, galop CÀÑIVÉZ.

— Oh mi, djé l'assisse!

En' miette après, in d'allant dans l' magasin, el' même maisse troufe iun' d' ses manèves indourmi su' l' plantchi. Il l'é squeut éié i' li dit:

— Commint, vos dourmez?

— Qué v'lez, maisse? Djé n' sais ni d'meurer à r'; mi!

En' djonne fte d'allout tous les djous mette dins n-in église en' tchandelle à la Vierge, in tout f' zant s' prière qui astout toudis l' même: « Bonne Notre Dame, invoim' in galant éié tous les djous vos àrez deux tchandelles. »

El sacristain qui stout seran d'intinde toudis l' même rébus, es muche in djou padrière l'auté éié quand l' coummère à ieu fini dé d' mander in galant, i' li dit, in f' zant' n' toute petite tenne v'vè: « Vo n' d'arez jamais pou'! »

A l' place d'en' v'vè d' feumme, il avout n' v'vè d' éfant; ça fait qu' l' coummère crie t't aussi råde, sondgeant qu'à l' place dé l' mère c'astout l' petit Jésus qui li-z-avout répondu:

« Taidgi-vous, p'tit mouquieu, c'ess't à vo mère qué d' d'ai... »

On avout fait d' mander à l'intrèpreneur du r'nétiat-che des rues deux ouvris pou v'vè n' fosse, en' basse fosse.

Quand les ouvris sont r' v'enus au nùt' d'avwer fait

Résultats d'adjudications.

29 mai 1889. — Bourse de Bruxelles. Fourniture des bois nécessaires pour l'entretien des lignes du réseau des chemins de fer de l'Etat.

27^e lot. Nivelles-Nord, Estimation fr. 11.247.64. Letroye et Leduc à Nivelles 12 1/2 p. c. de rabais; Gludot-Lallemand 9 1/2 id; Jannart frères 8 1/2 id; H. Loria à Nivelles 7 1/2 id; Vandemoortel 7 id; Burnotte 5 1/2 id; Lambiotte 4 id; Briots 3 id; E. Cuvelier fr. 10.700.

Éphémérides nivelloises.

3 Juin 1644. — Le fisc reçoit l'ordre de « calenger » ou mettre à l'amende les ecclésiastiques qui se trouveraient dans la collégiale sans habits longs ni tonsure et avec les cheveux longs.

4 Juin 1869. — Un brevet d'invention est délivré à M. Alex. Lagasse, pharmacien à Nivelles, pour composition d'une poudre désincrustante pour générateurs à vapeur.

5 Juin 1648. — La conclusion du traité de Munster entre l'Espagne et les Provinces Unies, mettant fin à une longue période de guerre, est célébrée avec enthousiasme à Nivelles. Le soir, les rues sont éclairées par des feux de fagots et de tonneaux de peck, et les façades des maisons sont illuminées par de nombreuses chandelles.

6 Juin 1803. — Un décret archiepiscopal établit trois paroisses à Nivelles: S^{te} Gertrude, collégiale; S^t Jean l'Evangéliste (S^t Nicolas), succursale; Saint Sépulcre, succursale. S^t Jacques et Notre-Dame sont vendus en 1813, au profit de l'église S^{te} Gertrude, pour la somme de 4680 frs.

7 Juin 1887. — Le conseil communal invite MM. les Ministres, ainsi que MM. les Sénateurs et Représentants de l'arrondissement de Nivelles à honorer de leur présence les fêtes qui seront données à Nivelles à l'occasion de l'exposition agricole et de la visite royale.

8 Juin 1857. — M. Liedts, gouverneur de la province de Brabant, visite les principaux ateliers de Nivelles et pose la première pierre de la nouvelle école communale, bâtie rue de l'école.

9 Juin 1864. — On parle de prolonger la rue des Canonnières jusqu'à la station. Ce projet est abandonné plus tard.

Variétés.

UN CONCILE DE FEMMES (SUITE).

Hiltrude, c'était le nom de l'abbesse, était la fille

leu bèsogne, i' d'a iun qui dit à s' maisse:

— D'fai bi manqui dé n' ni vo r'v'ir, Monsieu.

— Commint ça?

— D'fai tcheu dins l' fosse éié sans m' camarade, qui m'a r'satchi au pus råde, djé d' meuron d' dins.

— D'avi' haut?

— D'jusqu'à l' chéville, ça, Monsieu.

— Bi ça vaut co les peines.

— Asséuré: djé d'avou 'squ'à l' chéville, mais ç'astout l' tiesse in avant.

Deux feummes marchandinrent in bon Dieu à in marchand; ieune disout: « Dj'aime méieux c't-icte », l'auté: « Dj'aime méieux c't-ilàle; en do, marchand, » c't-ilàle vaut méieux? — « I' s' valont tertous, dist- » i', perdez l'quél qué vo v'lez, c'est toudis l' même » diàle. »

In juif ercévout in aute juif pou parler d'affaires. C'astout au nute éié is astinrent achis d'vant l' feu. T'en' in coup l' maisse dé l' maiso souffelle el tchandelle in d'zant: « I' fait clair assez d'ainsi pou v'ir c' » qué no avons à nos dire. »

Quéques minutes après, i' v'wet s' camarade qui s' leffe éié après qui s' rachit su' s' selle.

— Qu'avez fait hon? dist-i' l' premi.

En' perdez ni attention, dist-i' l'auté, dj'ai fait r'tchèr em' maronne pou n'ni l' péler su' l' temps qu' no no d'visons.

de Lyderik II, souverain de la Flandre, sous la suzeraineté de l'empereur. C'était une femme de trente-cinq à quarante ans, de cette beauté grave que conserve une vie régulière. Elle avait beaucoup médité sur l'éducation des femmes et, sous cette règle sage, sans sévérité, elle formait les jeunes filles qui lui étaient confiées à la pratique des vertus, qui font la dignité et le bonheur.

Debout, à l'entrée du chœur, l'abbesse fit signe qu'elle allait parler. Le silence se rétablit à l'instant et elle dit :

« Au nom du chapitre de sainte Gertrude, nous protestons contre tout empiètement temporel sur le domaine et la seigneurie du dit chapitre. Nous voulons conserver le droit de prendre un époux, quand bon nous semblera. Nous sommes, en conséquence, fermement résolues à suivre toujours, comme nous l'avons fait, la règle de notre sainte patronne; et, si cette protestation ne suffit pas, nous sommes disposées à suivre notre appel par devant notre saint-père le pape. »

L'évêque, mécontent, déclara qu'il maintenait la règle donnée par le concile d'Aix; puis, descendant de la chaire, il ordonna à ses gens de le suivre et de sortir à l'instant de Nivelles. Il refusa d'assister aux fêtes préparées pour lui et traversa la foule ébahie par son départ.

Après cette explosion, Hiltrude, prenant l'affaire au sérieux, ne négligea rien pour faire réussir l'appel du chapitre. Elle expédia immédiatement un courrier au pape, un autre à Louis le Débonnaire; mais la sage abbesse ne borna pas là ses démarches et ses précautions.

Sans communiquer son projet à personne, elle convoqua à Nivelles toutes les abbesses de l'empire français, leur recommandant le silence et leur assurant toute sécurité dans sa ville.

Les abbesses convoquées ne devaient se réunir que le 1^{er} mai 821. Il avait fallu près d'une année de démarches pour arriver à ce résultat: ce qui prouve que la diplomatie de ce temps-là ne marchait pas plus vite que celle de nos jours.

Le jour fixé pour l'ouverture de ce congrès, qu'on a appelé un *concile de femmes*, arriva avant qu'aucune décision eût été prise sur la chose réclamée; mais dans l'intervalle, et comme il arrive toujours, les choses s'étaient compliquées et, de toutes parts, on était désireux de voir la fin de ce conflit.

Hiltrude, qui voulait inaugurer avec un grand éclat son concile d'abbesses, profita du mariage du comte Albion et de la gracieuse Régine, qui avait été élevée

In p'tit gamin d' quatre ans astout avé s' père à in grand deiner. L' s' compoirtout comme in vi'; vos arieu dit in p'tit homme, fource qu'i' stout tranquie à tâte. Mais no p'tit homme astout si p'tit qu'on né l' viout quasi ni : ça fait qu'in coup, in tout servant l' viande, on a passé au d'zeur dé li sans li ri d'ner. Es viant roublii d'ainsi, l'pétit d' mande t'en 'in coup' n' niette dé sé à s' père.

— Du sé, dist'i' c' ticile, mais pouqué fer, hon, m' fi?

— Bi, pa, qu'i' respond l'effant, c'est pou l' mette avé l' viande qu'on m' donn'ra l't à l'heure, hasard!

Tout l' tâte s'a sclaffé d' rire éié chaque coup qu'on f'zout passer les plats, on n' manquout pus dé d'ner s' part au p'tit fichaud.

In brève homme qui ainmout fourt à djouer à cãrtes — même qué l' mariatche dé France éié les ciq lignes astinnet el pus agréable dé ses passe-temps — astout à confesse. Comme il avout wère des péchés à dire, i' raconte qu'il esst in si fameux djoue.

— C'est co in péché d' tant djouer, dist'i' l' curé.

— Commint, monsieu l' curé, c'esst in péché d' djouer au mariatche?

— C'est seur, vo djouez trop tard éié vo roublii, dévãnt d' d'aller couchi, dé dire vos prières.

— Ça est vrai, mon père.

— Éié adon, quée temps c' qu'on n' pierde ni co quand on djoue à cartes?

— A machi, ça iest co vrai, mon père.

au chapitre, pour rendre le séjour de Nivelles aussi agréable que possible aux grands personnages qu'elle attendait. Régine était chanoinesse et il était d'usage, lorsqu'une chanoinesse se mariait, que les noces se fissent à Nivelles.

Quinze abbesses titrées, toutes de très haut lignage, étaient arrivées avec des suites imposantes. Leur concile fut court. Elles approuvèrent tout ce qu'avait fait Hiltrude et souscrivirent unanimement à l'appel. Ce procès-verbal, écrit, signé et scellé des sceaux de toutes les abbesses présentes, fut immédiatement envoyé au saint-siège et à messire Valcand lui-même.

Alors qu'arriva-t-il? — Le pape, qui n'avait pas été représenté au concile d'Aix-la-Chapelle, l'empereur, que ces démêlés rendaient très perplexé et même l'évêque, qui se sentait battu par la logique et la force de résistance des abbesses, sur laquelle il n'avait pas compté, furent obligés de se rendre et de déclarer que, désormais, les religieuses auraient une règle pieuse, une éducation chrétienne, sans être pour cela tenues à l'austérité que l'on avait voulu leur imposer.

Peut-être cela a-t-il un peu changé depuis ce temps-là!

Ce fut une grande joie dans l'abbaye de Nivelles, lorsque arriva le messager qui apportait les décisions du pape Pascal 1^{er}, et, depuis ce temps, ajoute le chroniqueur, on s'avisait de penser que les femmes pouvaient bien avoir quelque idée à elles et qu'il ferait bon de ne pas toujours les traiter comme des enfants qui ne savent pas ce qu'ils font. JEANNE DE BARGNY.

Les annales de la Société Archéologique de l'arrondissement de Nivelles publient actuellement un très intéressant article sur le chapitre noble de Nivelles. L'auteur de cet article, en faisant l'histoire des différentes abbesses qui ont succédé à Sainte Gertrude, a été amené à s'occuper aussi de ce *Concile de femmes* à Nivelles. (A continuer).

ÉNIGME (1).

Ma face est large et rubiconde,
Ma voix rauque; et sans être gris,
Comme si de vin j'étais pris,
Je ne puis sur mes pieds rester une seconde,
A moins pourtant qu'un conducteur adroit
Ne m'oblige à me tenir droit.

J'avais, il faut que je le dise,
La chevelure épaisse et déjà plus que grise
Lorsqu'au monde je suis venu,
Non, comme tant d'autres, tout nu,
Mais couvert d'un brillant et bizarre uniforme
Avant ma naissance inconnu,
Et dont j'ai consacré les couleurs et la forme.

Je n'eus point d'un enfant la grâce ni les traits;
D'un vieillard je n'aurai jamais
Ni les infirmités ni la décrépitude.
Sans boire, sans manger, je suis gras, vigoureux,
Et j'ai contracté l'habitude
De dormir sans fermer les yeux.

Depuis que j'ai quitté le toit qui m'a vu naître,
Sans faire un métier lucratif,
Chamarré d'or, j'aime à paraître,
A fixer les regards d'un public attentif.
Je gesticule, je raisonne;
On rit de mon humeur bouffonne,
De mon jargon plus que grivois
Et de mes actions peu décentes parfois.

En quelque endroit que la foule m'assiège,
Y verrais-je un gendarme, un mouchard, un préfet,
Je puis battre, assommer quiconque me déplaît,
Impunément, corbleu! car mon nom me protège
Et fait taire soudain l'autorité, la loi.

Toujours envers le peuple affable, doux, honnête,
Je salue humblement, je fais mainte courbette:
Mais, quoique fort poli, si j'allais chez le roi,
Ou s'il me visitait quand je donne une fête,
Devant Sa Majesté, sans être un *quaker*, moi,
Je garderais mon chapeau sur la tête.

Que suis-je donc? Un nain, un roturier;
Ma généalogie ainsi se développe:
Un mauvais figuriste, un crouton, un fripier,
Tels sont mes bons aïeux, je ne puis le nier.

(1) Cette énigme est soumise par Seurasou Frick et Nened à la perspicacité de nos lecteurs.

Le mystère qui m'enveloppe

Cessera,

Dès qu'on apprendra

Que mon père et ma mère, aussi riches qu'Esopé

De taille... et non d'esprit, à leur digne héritier,

Ont fait en sens contraire un présent singulier.

Le mot de la charade de notre avant-dernier numéro est : BALLON.

Ont deviné : Totor et chounaque et Tati l'parruqui; A deux sous un parapluie A. et E.; Grainé, pour éviter les bleus de Grain; Seurasou Frick et Nened; Je forme mille vœux pour le bonheur d'A. et de G. etc. et une foule d'autres dont le détail serait trop long.

Etat-civil de Nivelles

du 1^{er} au 8 Juin 1889.

NAISSANCES. — Georgine-Emma-Jeanne Danheux. — Blanche-Charlotte-Philomène-Gh. Vereeche. — Hélène-Gabrielle-Jeanne-Fernande Journez. — Ferdinand-Georges-Gh. Guilmoit. — Louis-Arthur-Joseph-Gh. Lory.

MARIAGES. — Joseph Delcourt, 25 ans, plafonneur, avec Juliette-Gh. Hautain, 19 ans, journalière. — Alfred-Joseph Heneffe, 30 ans, chauffeur, avec Victorine Marin, 25 ans, ménagère.

DÉCÈS. — Arthur-Léopold-Louis-Gh. Tamigneaux, 18 ans, sans profession, décédé rue de Charleroi. — Louis-Gh. Lory, 61 ans, cordonnier, veuf de Joséphine Semal, épouse de Clémentine-Joséphine Salomon, décédé montagne du Parc. — Marie-Thérèse Hareq, 69 ans, sans profession, veuve de Joseph-Gh. Lejeune, décédée rue Saint Jean.

Marchés de Nivelles du 9 Juin.

Froment les 100 kilogs, 17,00 francs — Seigle 10,00 — Avoine indigène, 13,30 — Escourgeon, 15,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,10 — Œufs, les 26, 1,80.

Lambic, fero, bière de Louvain, bruné et blanche, Peeterman, Pitthem, Uytzet.

Victor HARGOT, 5, rue des Brasseurs.

GAUFRES

tous les dimanches et lundis au *Chalet du Parc*. — Bière de Diest, Peeterman, Faro, bières blanche et brune.

A VENDRE beau COMPTOIR neuf et DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

AU SABOT

RUE DE BRUXELLES,

Estaminet tenu par HENRI LAURENT.

Moules et anguilles selon la saison.

On continue à faire des **gaufres** les dimanches et jours fériés à **STOISY**, chez le sieur Clément LISON.

A la bonne ménagère.

Le sieur J. RANDOUX-ROSSEELS, rue de Soignies, n° 34, a l'honneur de vous soumettre un aperçu des articles en vente chez lui :

Fromage de Hollande, d'Edan, de Gruyère, de Herve 1^{re} qualité, fromage gras, etc. — Choucroute de Strasbourg. — Vinaigre de raisin. — Huile d'olive, extra. — Moutarde fine. — Cervelas. — Chocolat marque Keriger. — Poissons secs et en conserves. — Poissons à la daube et à l'escaveche. — Sardines à l'huile, sardines russes, Harengs, etc. — Beurre et œufs frais. — Fruits et légumes. — Citrons, oranges, etc. — Pomme de terre 1^{re} qualité. — Poissons frais sur commande. — Huitres, anguilles, etc.

Il se charge de fournir en 6 heures de temps toutes marchandises qu'il n'aurait pas en magasin.

J. RANDOUX-ROSSEELS.

A LOUER

Maison à usage d'estaminet

CHAUSSÉE DE HAL, NIVELLES, (ancien Leduc).

Prix modéré.

S'adresser à M^{me} V^e Bary, boulevard de la Fleur de Lys.

Meunerie & boulangerie des Arbalétriers.

G. DONNEZ-HAUTAIN

BOULEVARD DES ARBALESTRIERS.

FARINES EN GROS & EN DÉTAIL

Pain blanc (farine de froment supérieure) de 1 à 2 k.
" dit "de grain" () () () d'un trait) en formes ou
" dit "méle" () () () de seigle) sur carreau.

PAIN POUR CHEVAUX.

CUISSON — LEVURE — BRAISES.

GRAND CHOIX

de POISSONS FRAIS & SALÉS

HUITRES BIEN FRAÎCHES

chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq, à Nivelles,

Connu pour ses prix modérés.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MACASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Litères, ceutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

Maison JULES ROUSSEAU

48, RUE DE NAMUR, NIVELLES.

Magasin de Meubles, Glaces, Machines à coudre.

HORLOGERIE

Portes, Châssis et Tournages. — Jeux de Bouloir.

Ameublements d'Estaminet, Ustensiles de Ménage.

ÉTUVES & CUISINIÈRES.

Litères, Coutils, Laines, Flocons, Voitures d'Enfants.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriolles, poulaiiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.

RUE DE CHARLEMONT, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons: le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés, (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciments Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOULTS

RUE S^{te} GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	» 20 »
cheviote, pure laine croisée, col soie,	» 27 »
moscovy, id. bordé, soigné,	» 30 »
id. bordé, double satin français,	» 33 »
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	» 36 fr.
pour enfants,	depuis 6 fr.
pour hommes, très soigné,	» 18 »
grand choix de vêtements noirs, soigné,	» 24 »
PANTALONS EN TOUS GENRES.	

PARDESSUS

COSTUMES

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER